



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BULLETIN D'INFORMATIONS RECTORALES

ANNÉE SCOLAIRE 2024 / 2025

SOMMAIRE DU BIR N°20 DU LUNDI 10 FEVRIER 2025

DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS	2
AVIS D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS DES CONCOURS DECONCENTRES : PERSONNELS ADMINISTRATIFS, SOCIAUX ET DE SANTE – ACADEMIE DE LYON SESSION 2025	2
AVIS D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS DU RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF – UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1 SESSION 2025	4
DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ.....	5
COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE COMPÉTENTE A L'ÉGARD DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DES ADJOINTS TECHNIQUES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT.....	5
DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DE L'AIN	6
RECRUTEMENT CONSEILLER TECHNIQUE EPS POUR LE SECOND DEGRE ET CONSEILLER DEPARTEMENTAL DE PREVENTION EN MATIERE D'HYGIENE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL	6

DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

AVIS D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS DES CONCOURS DECONCENTRES : PERSONNELS ADMINISTRATIFS, SOCIAUX ET DE SANTE – ACADEMIE DE LYON SESSION 2025

BIR n° 20 du 10 février 2025

Réf : DEC6

I – CONCOURS OUVERTS

Filière administrative

- **Concours externe et interne de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur**
- **Concours externe et interne communs de recrutement de secrétaires administratifs de 1^{er} grade ou de classe normale**
- **Concours externe et interne communs de recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2^{ème} classe**

Filière sociale et santé

- **Concours unique de recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur**

II – MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les conditions d'inscription sont rappelées sur le site du ministère de l'éducation nationale :

<https://www.education.gouv.fr/concours-administratifs-sociaux-et-de-sante-7373>

Des informations sont également disponibles sur le site de l'académie de Lyon :

<https://www.ac-lyon.fr/concours-de-recrutement-126672>

L'inscription à un concours procède d'une démarche individuelle et personnelle.

Il est impératif que les candidats procèdent eux-mêmes à leur inscription afin d'éviter toute omission ou erreur d'enregistrement.

Aucune inscription effectuée hors délai ne pourra être prise en considération.

Les inscriptions sont ouvertes :

Du mardi 11 février 2025 à 12 heures au jeudi 13 mars 2025 à 12 heures

En se connectant et en créant un compte à l'adresse : <https://cyclades.education.gouv.fr>.

Les dates d'ouverture et de fermeture des inscriptions sont impératives. Le service est accessible tous les jours y compris le week-end. **Il est recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour procéder à l'inscription afin d'éviter les risques d'encombrement du réseau.**

Les candidats en situation de handicap souhaitant bénéficier d'une mesure d'aménagement doivent impérativement l'indiquer au moment de leur inscription. Un délai supplémentaire après la clôture des inscriptions leur est laissé pour téléverser le justificatif médical d'un médecin agréé indiquant la nature du handicap et la mesure d'aménagement d'épreuve demandée.

A la fin de la saisie, l'inscription doit être validée et un numéro d'inscription définitif et personnel apparaît. Il est à noter soigneusement car il permet aux candidats d'accéder à leur inscription, d'en vérifier les données et de les rectifier si besoin.

Il est rappelé aux candidats de prêter attention aux dates limites de retour des pièces justificatives qui selon les concours et les pièces demandées peuvent varier.

III – ENVOI DES CONVOCATIONS AUX ÉPREUVES ÉCRITES

Les candidats qui n'auront pas reçu de convocation 8 jours avant la date de la première épreuve du ou des concours présenté(s) devront appeler le bureau des concours déconcentrés de la direction des examens et concours du Rectorat aux numéros suivants :

Concours de la filière administrative : 04.72.80.60.93 ou 04.72.80.60.75

Concours de la filière santé : 04.72.80.60.75

AVIS D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS DU RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF – UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1 SESSION 2025

BIR n°20 du 10 février 2025
Réf : DEC6

I – CONCOURS OUVERTS

Filière administrative

- **Recrutement sans concours d'adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur – Université Claude Bernard Lyon 1**

II – MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les conditions d'inscription sont rappelées sur le site du ministère de l'éducation nationale :

<https://www.education.gouv.fr/concours-administratifs-sociaux-et-de-sante-7373>

Des informations sont également disponibles sur le site de l'académie de Lyon :

<https://www.ac-lyon.fr/concours-de-recrutement-126672>

L'inscription à un concours procède d'une démarche individuelle et personnelle. Il est impératif que les candidats procèdent eux-mêmes à leur inscription afin d'éviter toute omission ou erreur d'enregistrement.

Aucune inscription effectuée hors délai ne pourra être prise en considération.

Les inscriptions sont ouvertes :

Du mardi 11 février 2025 à 12 heures au jeudi 13 mars 2025 à 12 heures

En se connectant et en créant un compte à l'adresse : <https://cyclades.education.gouv.fr>. qui permettra la gestion informatique des pièces (récupération et dépôt).

Les dates d'ouverture et de fermeture des inscriptions sont impératives. Le service est accessible tous les jours y compris le week-end. **Il est recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour procéder à l'inscription afin d'éviter les risques d'encombrement du réseau.**

Les candidats en situation de handicap souhaitant bénéficier d'une mesure d'aménagement doivent impérativement l'indiquer au moment de leur inscription. Un délai supplémentaire après la clôture des inscriptions leur est laissé pour téléverser le justificatif médical d'un médecin agréé indiquant la nature du handicap et la mesure d'aménagement d'épreuve demandée.

A la fin de la saisie, l'inscription doit être validée et un numéro d'inscription définitif et personnel apparait. Il est à noter soigneusement car il permet aux candidats d'accéder à leur inscription, d'en vérifier les données et de les rectifier si besoin.

Il est rappelé aux candidats de prêter attention aux dates limites de retour des pièces justificatives qui selon les concours et les pièces demandées peuvent varier.

III – ENVOI DES CONVOCATIONS

Les candidats qui n'auront pas reçu de convocation 8 jours avant la date de la première épreuve devront contacter le bureau des concours déconcentrés de la direction des examens et concours du Rectorat :

Concours de la filière administrative : Contact : dec6-concours-adj@ac-lyon.fr

DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ

COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE COMPÉTENTE A L'ÉGARD DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DES ADJOINTS TECHNIQUES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

BIR n° 20 du 10 février 2025

Réf : DPATSS

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Membres titulaires

Monsieur Olivier Dugrip, recteur de l'académie de Lyon, président ;
Monsieur Olivier Curnelle, secrétaire général de l'académie de Lyon ;
Madame Malika Touimi Benjelloun, directrice des ressources humaines du CROUS de Lyon ;
Madame Bénédicte Robin, proviseure du lycée la Martinière Duchère, Lyon 9^{ème}.

Membres suppléants

Madame Stéphanie De Saint Jean, secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines de l'académie de Lyon ;
Madame Tifenn Lebeau, directrice générale des services adjointe en charge des ressources humaines de l'université Jean Moulin – Lyon 3^{ème} ;
Monsieur Xavier Bocquel, principal du collège Gabriel Rosset – Lyon 7^{ème} ;
Madame Hakima Ancer, directrice des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé de l'académie de Lyon.

REPRÉSENTANTS ÉLUS DU PERSONNEL

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLÉANTS
- Monsieur Yves MIELLET-BENSAN (A&I-UNSA)	- Madame Adeline ARMATA (A&I-UNSA)
- Madame Saïda MAHFOUD (A&I-UNSA)	- Madame Claudine BENNACER (A&I-UNSA)
- Madame Emeline VIGNAT (A&I-UNSA)	- Madame Maryline LAFFITTE (A&I-UNSA)
- Madame Constance ROSEL (CGT Educ'action)	- Monsieur Sylvain PERDRIX (CGT Educ'action)

Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION
NATIONALE DE L'AIN**

**RECRUTEMENT CONSEILLER TECHNIQUE EPS POUR LE SECOND DEGRE ET CONSEILLER
DEPARTEMENTAL DE PREVENTION EN MATIERE D'HYGIENE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

BIR n° 20 du 10 février 2025

Réf : DSDEN de l'Ain

Le poste de Conseiller technique EPS pour le second degré et Conseiller départemental de prévention en matière d'hygiène, sécurité et conditions de travail est à pourvoir à compter du 1er mars 2025.

La fiche de poste en annexe précise le profil du poste.

**NOTIFIÉ À TOUS LES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT
Pour le recteur et par délégation,
Le secrétaire général de l'académie**

Olivier Curnelle